



RECRUTEMENT

Chargé(e) de projet en santé publique

3 janvier 2023

L'EMPLOYEUR

L'Union Régionale des Professionnels de Santé des Médecins Libéraux de Bretagne (URPS MLB) est une association qui représente les médecins généralistes et médecins spécialistes libéraux de Bretagne.

Dans le cadre de ses missions l'URPS MLB, en partenariat avec les 9 autres URPS de Bretagne (COFIL inter-URPS de Bretagne), mène une politique de déploiement en ville des actions en faveur du repérage et des parcours fragilités chez les personnes âgées.

L'employeur est l'URPS médecins libéraux de Bretagne, pour le compte du COFIL inter-URPS de Bretagne, et en partenariat avec le CHU de Brest et le DAC Appui Santé Nord Finistère.

DESCRIPTIF DU POSTE :

Chargée de projet en santé publique - Statut cadre

CDD (H/F) – TEMPS PLEIN de 18 mois – poste ouvert à partir du 1^{er} mars 2023

Localisation du Poste – Guipavas (Brest) dans les locaux du DAC Appui Santé Nord Finistère

Télétravail possible

Déplacements très réguliers sur le pays de Brest et sur la région Bretagne

Permis B + véhicule personnel requis

LA MISSION :

Déploiement des actions en faveur du repérage et des parcours fragilités chez les personnes âgées – en Ville

Les représentants des professionnels de santé et acteurs hospitaliers et du domicile de la filière gériatrique du Pays de Brest se sont associés en 2021 pour répondre à un appel à projet dans le cadre de la Mesure 5 "Pacte de refondation des urgences" Généralisation des parcours dédiés aux personnes âgées (PA) pour éviter les urgences.

Plusieurs pistes d'actions ont été proposées pour répondre à la problématique, dont **l'action 2 Déploiement du projet "PAF", (Repérage des Personnes Âgées Fragiles)**, pilotée par le COFIL inter-URPS de Bretagne (qui regroupe les 10 URPS de la région Bretagne), en partenariat avec le CHRU de Brest et le DAC Appui Santé Nord Finistère. Pour plus d'informations sur le projet PAF :

https://www.urpsmlb.org/actualite_urps/la-prevention-et-la-prise-en-charge-des-personnes-agees-fragiles/

C'est la mise en œuvre de cette action 2 qui fait l'objet de la présente offre de recrutement.

MISSIONS DU POSTE

La mission s'inscrira pour 80% dans le cadre de l'action 2 de la mesure 5 du Pacte de refondation des Urgences - déploiement du projet « PAF » sur le territoire Pays de Brest - Territoire de la filière gériatrique.

Par ailleurs, le COPIL inter-URPS de Bretagne souhaite développer, dans une moindre mesure, le projet PAF dans d'autres territoires de la région Bretagne. 20% des missions du poste seront dédiées à ce développement régional.

Le chargé de projet, sous la responsabilité de l'URPS MLB pour les URPS de Bretagne, aura pour missions de :

1. Concernant l'action 2 de la mesure 5 du Pacte de refondation des urgences (80%) :

Travaillant en étroite collaboration avec les acteurs du territoire : DAC et CHRU de Brest ainsi que les URPS de la région Bretagne, le/la chargé(e) de projet devra assurer le déploiement et l'accompagnement des équipes (CPTS, MSP, ESP) intéressées pour travailler sur la prévention, le repérage et la prise en soins des personnes âgées fragiles en proximité.

- ✓ Assurer l'animation de la démarche PAF (en lien avec l'équipe projet PAF) au niveau du territoire du Pays de BREST
- ✓ Identifier les interlocuteurs dans chaque équipe de soins primaires/territoriales, animer la démarche)
- ✓ Coordonner la mise en place des actions par les équipes déployant la démarche PAF (accompagnement à la mise en place des formations, suivi des réunions (RCP), suivi et mise en place des outils (ICOPE Monitor, outils des CPTS, etc...), construction de la démarche parcours.
- ✓ Participer aux réunions de l'équipe projet et aux réunions de concertation de la filière gériatrique
- ✓ Déplacements à prévoir auprès de l'ensemble des acteurs du territoire et plus particulièrement les acteurs de l'offre de soins ambulatoires.

2. Concernant le développement de la démarche PAF en Bretagne

A la demande des équipes d'ESP / MSP ou CPTS, le/la chargé(e) de projet interviendra dans les territoires pour présenter la démarche "PAF" aux équipes et leur fournir la méthode et les outils pour mettre en œuvre cette démarche dans leur territoire.

Pour mener à bien ces 2 missions, le/la chargé(e) de projet fera le lien avec les outils régionaux personnes âgées et favorisera les échanges de pratiques.

Afin de connaître et appréhender les outils et orientations des professionnels de santé libéraux, il/elle participera aux réunions de travail régionales des URPS sur la thématique Personnes âgées et aux réunions régionales impliquant les URPS sur la thématique. Il/elle participera également aux événements internes de l'URPS MLB (Assemblées Générales / séminaires) et ponctuellement aux bureaux de l'URPS MLB et aux COPIL inter-URPS lorsque les sujets dont il/elle a la charge seront à l'ordre du jour.

Le/la chargé(e) de projet est sous la responsabilité de l'URPS Médecins libéraux de Bretagne.

A ce titre vous :

- Planifier vos déplacements
- Apporter un support méthodologique et veiller à la circulation de l'information entre les différents acteurs,
- Tracer, organiser le reporting et le suivi des actions.

En fonction de la réalité rencontrée sur le terrain, ces missions pourront être adaptées.

Pour les réaliser, le salarié bénéficiera d'un accompagnement de l'équipe projet qui facilitera les différentes tâches, à distance et sur site, selon la nécessité.

PROFIL RECHERCHE

De formation Bac +3 (avec expériences) ou BAC + 5.

Pour exercer cette fonction dans les meilleures conditions, une expérience de la conduite de projets / du changement et des connaissances dans les domaines de la santé et de la gérontologie seront des atouts, de même qu'une bonne connaissance des professionnels de la santé et du domicile, ainsi que des outils de communication portés dans le cadre du e-parcours en santé.

Au-delà des compétences techniques, votre capacité d'adaptation, votre sens de la diplomatie et votre aisance relationnelle, vos qualités d'écoute, votre organisation et votre autonomie, feront la différence.

Vous travaillerez en lien avec différents acteurs de terrain des champs libéral, hospitalier, social et médico-social.

MODALITES DE CANDIDATURE

Adresser **CV et lettre de motivation** à Mme Olivia BRIANTAIS, Directrice

URPS Médecins libéraux de Bretagne

25 Rue Saint Héliier – 35000 Rennes

contact@urpsmlb.org

Date limite de dépôt des candidatures : Vendredi 9 février 2023.

Les entretiens auront lieu le Mardi 28 Février 2023 à partir de 13h, pour les candidatures retenues, à GUIPAVAS au siège du DAC Appui Santé Nord Finistère.